

Deuxième session  
Genève, 28 avril-9 mai 2003

**Mesures visant à promouvoir la création d'une zone exempte d'armes nucléaires  
dans la région du Moyen-Orient et la réalisation des buts et objectifs  
de la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient**

**Rapport présenté par l'Australie**

L'Australie est entièrement favorable à la création, au Moyen-Orient, d'une zone exempte d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs qui soit conçue suivant une formule effectivement vérifiable. L'Australie s'est jointe au consensus qui s'est dégagé chaque année à l'Assemblée générale des Nations Unies en faveur de la résolution demandant la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient sur la base d'un accord librement conclu par les États de la région considérée.

Le refus longtemps opposé par l'Iraq de coopérer avec la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), afin que soient pleinement exécutées les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et ses propres obligations telles qu'elles découlent du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), a constitué un problème majeur au Moyen-Orient. Désormais, il sera enfin possible de régler les questions importantes qui se sont posées au sujet du respect des dispositions du TNP par l'Iraq sous le régime de Saddam Hussein, mais il aura fallu passer auparavant par la constitution d'une coalition de plus de 50 pays pour aider à enlever à l'Iraq ses armes de destruction massive.

Le Protocole additionnel sur le renforcement des garanties de l'AIEA offre aux États de la région du Moyen-Orient d'importantes possibilités de renforcer la confiance. L'Australie s'est mise en rapport récemment avec des États de la région pour les exhorter à conclure rapidement un protocole additionnel.

Il est apparu que la République islamique d'Iran mène un programme nucléaire de grande ampleur, ce qui soulève de réelles questions au sujet des intentions de ce pays. L'Australie juge inquiétant, surtout étant donné les tensions qui existent dans la région du Moyen-Orient, le projet qu'a la République islamique d'Iran de mettre au point des moyens et procédés technologiques tels que l'enrichissement de l'uranium qui sont susceptibles de donner lieu à une prolifération nucléaire. L'Australie a engagé vivement la République islamique d'Iran à conclure un protocole additionnel et à s'y conformer pleinement, afin d'aider à dissiper les inquiétudes au sujet de ses intentions dans le domaine nucléaire.

Certes, il revient aux pays du Moyen-Orient de prendre l'initiative de créer dans leur région une zone exempte d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs, mais ils franchiraient un pas dans cette voie s'ils adhéraient aux traités et instruments en vigueur et en respectaient les dispositions. L'Australie contribue à la réalisation de l'objectif de la création d'une telle zone en s'employant à obtenir une adhésion universelle au TNP, au Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, à la Convention sur les armes biologiques et à la Convention sur les armes chimiques, ainsi qu'en apportant un appui actif au Code de conduite international visant à faire obstacle à la prolifération des missiles balistiques.

L'Australie s'efforce activement d'assurer l'application universelle des garanties nucléaires, au Moyen-Orient et ailleurs.

-----